

Regierungsrat, Kasernenstrasse 31, 4410 Liestal

Monsieur le Préfet
Thierry Queffelec
Préfecture du Haut-Rhin
7, Rue Bruat
B.P. 10489
F-68020 Colmar cedex

Liestal, 19. März 2024
LUT

Consultation publique sur le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Monsieur le Préfet,

Nous vous remercions pour votre lettre du 12 décembre 2023 par laquelle vous nous donnez la possibilité de nous exprimer sur le projet de Plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (PPBE) pour la période de 2024 à 2028. Permettez-nous d'attirer votre attention sur les points suivants.

Tout d'abord, nous vous remercions d'avoir donné l'occasion aux cantons de participer à la visio-conférence du 15 mai 2023 au cours de laquelle nous avons pu faire part de nos requêtes concernant cette première esquisse du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2024-2028.

Le fait que la consultation publique est ouverte aux riverains suisses, qu'ils peuvent accéder aux documents en version allemande et qu'ils ont la possibilité de déposer leurs observations en ligne et en allemand, nous réjouit particulièrement.

Nous sommes convaincus que le PPBE est un document complet qui reflète bien les dimensions pertinentes dans le contexte de la politique de protection contre les nuisances sonores du trafic aérien de l'EuroAirport. Nous soutenons les actions prévues, soit sous responsabilité de l'aéroport, soit sous responsabilité de la DGAC. Pour nous, les points suivants doivent être pris en compte dans les actions :

1. Un couvre-feu de 23h à 6h, avec des exceptions à définir
2. Une amélioration spécifique de la situation du bruit dans la première et deuxième heure de nuit
3. Les procédures de départ en piste 15 sont vérifiées avec l'objectif de réduire le bruit, en particulier au sud
4. Analyse de la situation ILS 33 et trouver des solutions
5. Vérification d'une obligation de décoller à partir du seuil de la piste
6. Vérification de l'altitude minimale à la frontière nationale
7. Vérification de l'heure piste au lieu de l'heure block pour les décollages

8. Mise en œuvre de la courbe de bruit limitante

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier à nouveau de nous avoir donné la possibilité de présenter nos observations sur le projet du PPBE actualisé de l'EuroAirport. Nous comptons sur vous pour que nos observations soient bien prises en considération. Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Monica Gschwind
Présidente du Conseil d'État

Elisabeth Heer Dietrich
Chancelière

Copie

- Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est, Aéroport de Strasbourg-Entzheim, CS 60003 Entzheim, F-67836 TANNERIES Cedex